

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 16 novembre 1994

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

DES ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur, Lib.): Monsieur le Président, les écoliers de ma circonscription de Restigouche—Chaleur bénéficient d'un partenariat unique entre le gouvernement et trois multinationales nord-américaines de services informatiques.

Dans le cadre d'un programme organisé par Industrie Canada, le gouvernement distribue des centaines d'ordinateurs usagés à des écoles partout au Canada.

[Français]

Ma circonscription de Restigouche—Chaleur a déjà reçu 20 nouveaux ordinateurs. Voilà le recyclage des années 1990. De plus, les grandes compagnies d'informatique permettent le transfert des anciens programmes d'ordinateur pour bénéficier aux étudiants et étudiantes. Voilà la compréhension des années 1990.

[Traduction]

Ce partenariat entre les secteurs privé et public avantage les écoliers du Nouveau-Brunswick et aide à promouvoir la culture et l'innovation en matière d'apprentissage. Je félicite tous ceux qui participent à ce programme.

* * *

[Français]

LOUIS RIEL

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, il y a 109 ans aujourd'hui, Louis David Riel, le héros métis, était pendu, suscitant émoi et indignation au sein de la population francophone. Cinquante mille personnes se rassemblaient au Champ-de-Mars, à Montréal, pour entendre le célèbre cri d'Honoré Mercier: «Riel, notre frère, est mort.»

Le premier ministre du temps, John A. Macdonald, avait bien pris soin de ne pas faire juger Riel dans sa province natale, là même où il avait mené sa lutte pour le respect des droits fondamentaux des métis du Canada.

Pour réparer cette injustice de l'histoire, le Bloc québécois dépose aujourd'hui un projet de loi exigeant l'annulation du verdict de culpabilité rendu à l'endroit de Louis Riel.

Louis Riel a été pendu parce qu'il était métis, parce qu'il était francophone, parce qu'il était porté à la défense de sa nation. Sa mort par pendaison est un des événements les plus sombres de notre histoire. Refuser de le regarder, c'est refuser de comprendre le présent, c'est refuser de se donner un avenir.

* * *

[Traduction]

L'ÉQUIPE DE SKI DE L'ÉCOLE NORTH COLLEGIATE DE BARRIE

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, j'interviens à la Chambre aujourd'hui pour féliciter les élèves-athlètes de l'école North Collegiate de Barrie.

L'équipe junior masculine de cet établissement a reçu le prestigieux honneur de représenter le Canada aux compétitions de ski nordique de la Fédération internationale du sport scolaire. En février, les membres de l'équipe iront en Italie se mesurer à d'autres élèves-athlètes de partout dans le monde.

Il est encourageant de voir ces jeunes consacrer leur énergie et leurs efforts à des activités sportives. Ils sont une source de fierté pour leurs parents, leurs compagnons, leurs enseignants et la collectivité tout entière.

Il est important de reconnaître que la vaste majorité des jeunes ont du coeur, qu'ils tiennent à participer et qu'ils veulent devenir des Canadiens engagés.

Pour le voyage, l'équipe s'efforce de recueillir 15 000 \$ auprès de sources privées et j'encourage ces efforts.

Pour l'honneur qu'ils ont mérité, je félicite les membres de l'équipe: Clayton Parent, Joe Tuck, Matt Goodman, Doug Smith, Chris Hogan et Jason Van Noortwyk, ainsi que leurs entraîneuses Ann Scully et Cathy Cudmore. Je leur souhaite la meilleure des chances en Italie.

* * *

LOUIS RIEL

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, de nombreux Manitobains et Canadiens ont une pensée pour Louis Riel aujourd'hui.